

Après une journée en famille le samedi 11 juillet, durant laquelle chaque Gardonnais accueillant a pu proposer des sorties différentes à ses hôtes (notamment profiter de l'arrivée du Tour de France à Bergerac ou visiter des bastides en Périgord), le repas du soir ouvert à la population, rassemblant une centaine de personnes, a aussi permis à nos amis alsaciens de retrouver quelques Gardonnais rencontrés au gré de leurs visites depuis 2006.



Le lundi 13 juillet, la visite du château de Bourdeilles, la balade en bateau sur la Dronne, et le repas traditionnel dans une ferme auberge à Brantôme ont ravi tous les participants.

Dans la soirée, « l'arbre de l'amitié », un ginkgo biloba était planté, après les discours officiels des présidents des deux associations et des maires des deux communes jumelées, qui se promettaient respectivement de faire perdurer par des actions nouvelles cette belle aventure débutée en 2006.

Une distribution de tee-shirts arborant le logo du jumelage fut faite à chacun, scellant davantage le pacte de l'amitié et du partage, tout en gravant ce moment fort dans le livre de notre histoire commune.

La petite histoire incluse dans la grande, de nombreux Alsaciens ayant trouvé refuge en Dordogne lors de la seconde guerre mondiale.

Une belle réussite, forte de respect, de joie et d'espoir.

## ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- Soirée moules-frites - Complexe Fernand Mourgues (piscine) - 7 août - 19 h 30
- Marché gourmand - Complexe Fernand Mourgues (piscine) - 21 août - 19 h 30
- Quine club de l'amitié - Foyer-Club - 8 septembre - 14 h 15
- Quine théâtre les Gardons - Foyer-Club - 12 septembre - 20 h 30

# Le Lien Gardonnais

Pour nous retrouver :  
<http://gardonne-ville.fr>  
[mairiedegardonne@orange.fr](mailto:mairiedegardonne@orange.fr)  
Facebook : Mairie de Gardonne

Informations  
municipales  
Août 2026

N°221

## LE MOT DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

Ce mois d'août débute sous la chaleur, et ce n'est pas très original de dire que la pluie nous fait cruellement défaut même si, pour les touristes et les vacanciers, le soleil reste un atout majeur.

Pour autant, les incendies qui ravagent les forêts en Gironde mettent à l'épreuve non seulement la population, la faune et la flore, mais également les pompiers, les gendarmes, les agriculteurs ou encore les agents DFCI et autres forestiers...

Cette tragique situation d'une ampleur inédite ne peut que nous alarmer et c'est pour cette raison que nous avons décidé d'organiser une collecte à destination de ceux qui bravent le feu chaque jour et chaque nuit.

Je tiens à vous remercier pour votre élan de générosité. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel.

Nous l'ignorons encore, mais peut-être que d'ici peu, il sera nécessaire de réitérer une collecte à destination des habitants qui ont tout perdu cette fois... Mais, nous en reparlerons si besoin car je sais que je peux compter sur vous.

Au camping, nous enregistrons une fréquentation moyenne à ce jour alors que cela sera sans doute une saison « haute » pour la piscine municipale.

Je souhaiterais faire un rappel : tout d'abord, aux propriétaires de terrains, afin de leur rappeler l'obligation d'entretenir en débroussaillant, taillant ou tondant pour éviter tout risque d'incendie ou de gêne, et ce, au moins une fois par an.

Ensuite, ce sont des consignes de savoir vivre et de respect que je souhaiterais rappeler. S'amuser c'est bien, mais attention aux voisins lors de vos soirées entre amis !

Le bruit peut occasionner des gênes la nuit surtout lorsque vous restez dehors ! Prévenez donc vos voisins ou invitez-les !

Ce mois-ci, vous pourrez venir vous détendre à l'ombre des platanes du parc Fernand Mourgues le 7 août pour la traditionnelle soirée « moules frites » organisée par le comité des fêtes, ou alors le 21 août lors du second marché gourmand organisé par la commission « animations » de la commune.

Nous vous y attendons nombreux !

Je ne veux pas ajouter une ombre au tableau ; toutefois, je rappelle que la rentrée des classes aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre à 8 h 30...

D'ici là, profitez de l'été et prenez soin de vous !

Bien à vous,

Votre Maire,  
Pascal Delteil.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 8 JUILLET 2026**

Le mercredi 8 juillet 2026 à 19 heures, s'est tenue la réunion du conseil municipal.

Monsieur Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- exonération totale des pénalités de retard pour les titulaires des 9 lots pour le marché public du gymnase Fernand Mourgues.

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

### **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin 2026**

Monsieur Le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 3 juin 2026. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres.

### **Création d'un emploi permanent (CDD 3 ans) à temps complet 35 h pour le service technique**

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour une durée de 3 ans.

Cet agent sera chargé de la préparation des repas, de l'aide au service et de l'entretien des cuisines du restaurant scolaire et du centre de loisirs.

Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

### **Réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le compte-rendu des échanges du 26 mai dernier concernant l'adaptation des horaires du bureau de poste de Gardonne.

Mais, comme un bon nombre de personnes ne s'est pas inquiété de ces quelques désagréments, la soirée s'est poursuivie jusqu'à 1 h du matin.

Une vraie réussite, qui devrait se renouveler lors d'un second marché gourmand organisé par la commune, le 21 août.

Venez nombreux passer une soirée d'été agréable !



## ASSOCIATIONS

### **COMITÉ DES FÊTES - SOIRÉE MOULES/FRITES**

Vendredi 7 août à 19 h 30, le comité des fêtes organise sa traditionnelle soirée "Moules-Frites" au Complexe Fernand Mourgues (Piscine).

Menu : moules-frites, fromage et dessert pour 15 €.

Apportez vos couverts.

Animation D.J. Jérôme Fontanet.

Vente des tickets à la mairie ou sur place.

Venez nombreux !



### **COMITÉ DE JUMELAGE**

Le comité de jumelage a fêté ses 20 ans !

C'est sous un soleil écrasant qu'a eu lieu ce week-end d'anniversaire mais, malgré la température élevée, tous les membres des deux comités ont fêté dignement et joyeusement leur 20 ans de jumelage.



## **SPECTACLE CENTRE DE LOISIRS**

Mardi 28 juillet vers 18 h 30, Elodie, notre responsable du centre de loisirs communal, son équipe d'animateurs et les enfants ont invité les parents et leurs familles à la présentation d'un spectacle conçu et réalisé par leurs soins. Les trois groupes d'enfants ont présenté du freestyle et de la danse.



Ils nous ont proposé un moment de divertissement sympathique et agréable. À la fin de ce spectacle, une auberge espagnole était organisée à l'ombre des platanes du centre de loisirs.

Félicitations à toutes et à tous !



## **MARCHÉ GOURMAND DU 24 JUILLET**

C'est le vendredi 24 juillet qu'a eu lieu le premier marché gourmand organisé par la commission "animations" de la commune.

Près de 250 personnes sont venues apprécier différents mets proposés par les Food Trucks en place, tout en écoutant le concert offert par la chorale Vocal' Ease, concert interactif qui a duré plus d'une heure pour le plus grand plaisir de tous.

Ce fut ensuite au tour de Jérôme Fontanet, D.J., d'animer la soirée. Celle-ci aurait pu s'éterniser encore davantage si les fumées des incendies de la Gironde portées par le vent, suivies d'une averse passagère n'étaient pas venues troubler quelque peu l'ambiance...

Quatre points ont été évoqués. La fréquentation du bureau de poste de Gardonne baisse et suit la tendance nationale. Cette baisse de fréquentation devenue structurelle (et non conjoncturelle) incite à rechercher d'autres façons de maintenir la présence postale sur la commune.

Comme le stipule le cadre législatif, la Poste, pour remplir sa mission d'aménagement du territoire, adapte son réseau de "point contact", en nouant notamment des partenariats locaux publics ou privés ou en adaptant les horaires du bureau de poste.

Au regard de la baisse de la fréquentation et de l'activité hebdomadaire, il a été proposé une volumétrie de 12 h 30 par semaine en ouvrant le bureau de Gardonne le matin de 9 h 30 à 12 h du lundi au vendredi.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **s'oppose** fermement à la diminution des heures d'ouverture du bureau de poste au public et demande le maintien des jours et des horaires d'ouverture actuels, soit le lundi et le samedi de 9 h à 12 h et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

### **Solution BeneyluSchool – Espace Numérique de Travail pour l'école**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune a déjà pris en charge financièrement la solution BeneyluSchool, plateforme d'accès pour les élèves de l'école l'année dernière.

Cet espace numérique de travail doit être renouvelé à partir de la rentrée scolaire 2026-2027 et sera financé sur le budget de la commune pour une durée d'un an.

Monsieur le Maire présente le devis d'ATD 24 qui s'élève à 138,89 € H.T soit 166,367 € TTC au forfait pour une école de 4 classes et plus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'adoption de la proposition.

### **Exonération totale des pénalités de retard pour les titulaires des 9 lots pour le marché public du gymnase Fernand Mourgues**

Les travaux d'agrandissement du gymnase ont donné lieu à la passation d'un marché notifié le 15 janvier 2025 aux titulaires des 9 lots pour une durée de travaux de 6 mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des travaux à savoir le 29 avril 2025. La date de fin d'exécution aurait dû être le 28 octobre 2025. Or la date fixée pour l'achèvement des travaux est le 1<sup>er</sup> avril 2026. Le délai d'exécution des travaux est donc dépassé.

En l'absence d'avenant de prolongation des délais ou d'ordre de service d'interruption et de reprise de travaux et en vertu de l'article 18 du CCAP, des pénalités pour retard d'exécution doivent être appliquées.

La commune a la possibilité de renoncer partiellement ou totalement aux pénalités de retard dues par les titulaires sous la réserve toutefois que cet abandon de créance ne puisse être assimilé à un avantage injustifié.

Cette prolongation de délai d'exécution se justifie par des circonstances imprévues au cours du chantier à savoir un joint de dilatation à l'agrandissement de l'aire de jeu non prévu qui, de ce fait, a créé un retard dans les travaux.

Considérant les éléments qui précèdent, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à ne pas appliquer des pénalités pour retard de travaux prévues au CCAP du marché aux titulaires des 9 lots.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, exonère les titulaires des 9 lots à l'intégralité des pénalités de retard dues.

#### **Point personnel**

4 personnes pour les entrées et 2 personnes pour l'entretien des bassins à la piscine de Gardonne.

#### **Point travaux**

Restaurant scolaire – Semaine 16 – Fin des toitures.

Gymnase.

#### **Rapport des commissions**

École – Suivi des travaux.

Marché gourmand les 24 juillet et 21 août 2026

#### **Compte-rendu du conseil communautaire du 18 mai 2026**

Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire du 18 mai 2026.

**Prochain conseil le 2 septembre à 19 heures.**

## **ACTUALITÉS**

### **LA POSTE**

Par courrier en date du 29 juillet 2026, la direction de la Poste a informé la mairie qu'à compter du 5 octobre 2026, le bureau de Gardonne serait fermé tous les après-midi et le samedi matin soit un passage de 26 heures d'ouverture à 15 heures donc 11 heures en moins par semaine.

Le conseil municipal de Gardonne refuse ces fermetures car elles pénaliseraient les habitants de tout un territoire sans bureau de poste.

La direction de la poste n'a plus aucun respect pour ses clients et les communes où il y a encore un bureau de poste.

Je compte sur vous pour remplir le coupon de pétition et le transmettre à la mairie.  
Faites passer le message partout.

Je sais pouvoir compter sur vous....

Le Maire, Pascal Delteil



### **SOLIDARITÉ INCENDIES**

Depuis plusieurs jours un incendie effroyable sévit sur le département de la Gironde.

Le samedi 25 juillet, nous avons décidé d'organiser une collecte pour les pompiers, agriculteurs... et tous ceux qui travaillent très dur pour éteindre ces feux qui détruisent tout sur leur passage.



Comme de tradition, un formidable élan de générosité a eu lieu à Gardonne et vous vous êtes tous mobilisés pour cette collecte qui a eu lieu le dimanche 26 juillet, les lundi 27 et mardi 28 juillet.

Un seul mot : MERCI !

### **PISCINE DE GARDONNE - ÉTÉ 2026**

Des cours de natation et d'aquagym - enfants et adultes - vous sont proposés à la piscine municipale depuis le 1<sup>er</sup> juillet. N'hésitez pas à contacter Mathieu, maître-nageur sauveteur et éducateur spécialisé aux coordonnées suivantes :

Email : matselva@gmail.com ou au 06.90.98.34.92.

Cours de natation : 15 € l'heure. Cours d'aquagym : 8 € l'heure.

Entrée piscine : 3 € adultes, 2 € enfants.

Ouverture tous les jours de 14 h à 19 h. (dimanche compris).

